

Barème d'honoraires Actualisé au 01/01/2023

TVA en vigueur : 20%

TRANSACTION

Honoraires de négociation

(Vente d'habitation, stationnement, terrain à bâtir)

Montant TTC à la charge du vendeur – Le barème est à appliquer par tranche cumulative

Assiette	HT	TTC
De 0 à 40 000 €	8,33 %	10 %
De 40 001 € à 100 000 €	6,67 %	8 %
De 100 001 € à 300 000 €	4,17 %	5 %
Au-delà de 300 001 €	3,75 %	4,5 %

Avec un minimum de facturation de 4 000 €

LOCATION

Honoraires de location à usage d'habitation mixtes et meublées – Zone non tendue*

(Montant TTC identique pour chacune des parties, bailleur et locataire)

*L'ensemble des honoraires est plafonné à un mois de loyer charges comprises	Visites, constitution du dossier, rédaction du bail	Réalisation d'état des lieux de sortie
Appartement, maison	8 € ttc/m ²	3 € ttc/m ²

Frais d'entremise et de négociation (à la charge exclusive du bailleur) **8,1%** du loyer annuel hors charges

Location stationnement (frais partagés de moitié entre chaque parties) **120 €**

Location bail de droit commun **3 mois de loyer hors charges + TVA (mini 1 250 € TTC)**

Location immeubles à usage commercial **10% HT du loyer de la première période triennale à la charge du preneur**

Location immeubles à usage professionnel **15% HT du loyer annuel à la charge du preneur**

GESTION LOCATIVE

Forfaits

(Montant exprimé en % TTC de l'encaissement)

Service Initial	7,20%
Service Confort	8,40%
Service Privilège	9,60%

Autres services

Forfait gestion de garage	14,40 % TTC des sommes encaissées
Forfait baux commerciaux	8% TTC du loyer annuel hors charges
Options et prestations hors forfait	Consultable sur demande

Autres prestations

Détail des prestations et prestations spécifiques

Nous consulter